

<p style="text-align: center;"><u>Conseil d'école du 1^{er} trimestre - Année 2022/2023</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Écoles maternelle et élémentaire « Le Picaou » de Saint-Marc-le-Blanc</u></p>	<p style="text-align: center;"><u>Le mardi 7 novembre 2022</u></p> <p style="text-align: center;"><u>à 18h00</u></p> <p style="text-align: center;"><u>à Saint-Marc-le-Blanc</u></p>
<p><u>Personnes présentes :</u></p> <p><u>Mairies/SIRS</u> : M. GAIGNE, M. de MONCUIT (Saint-Marc-le-Blanc), Mme BOUGOUIN</p> <p><u>DDEN</u> : M. BENOIT (maternelle), Mme BATAIS (élémentaire)</p> <p><u>Représentants de parents élus</u> : M^{mes} GUILLOT, MARTIN, FEUILLET, LOISEAU, HURAUULT, ROLAND (représentants élémentaire), Mmes VASLET, JOUSSELIN, HOSTEN (représentants maternelle).</p> <p><u>Équipe enseignante</u> : M^{mes} BRAULT, MAURICE, LE BANSAIS, et MM. HANRY, ROUSSELIN, BOUILLON et LE BOUX</p>	<p><u>Personnes excusées :</u></p> <p>M. LE ROUX, M. HUBERT, M. HUMEAU, Mme TESSIER</p> <p><u>Personnes absentes :</u></p>

1- **Résultats des élections des représentants de parents d'élèves**

Les directeurs des deux écoles remercient les représentants des parents d'élèves élus pour leur implication dans la vie des écoles et l'ensemble des parents d'élèves pour leur participation à ces élections.

Élémentaire : Après une hausse sur les 3 dernières années, stabilité du taux de participation qui est cette année de 81% comme l'an dernier. 155 votants sur 190 dont 13 bulletins nuls - 5 titulaires et 2 suppléants ont été élus comme l'an dernier.

Maternelle : Hausse de la participation qui est cette année de 71 % ce qui donne une indication sur l'implication des parents dans la vie de l'école - 3 titulaires ont été élus.

2- Bilan de rentrée : effectifs, organisation pédagogique et fonctionnement des classes

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CP/CE2	CM1	CM2	Total
Effectifs	1(+ 2 en janvier)	21	21	18	22	22	6 + 17	22	20	Mater : 61 (63 en janvier) Elem : 109
Organisation pédagogique	M. Le Boux (Directeur) + M ^{me} Boulogne (12 journées de décharge de l'année)		M ^{me} Le Bansais	M. Rousselin / M ^{me} Bellivier (jeudi et vendredi)	M ^{me} Brault	M ^{me} Maurice	M. Humeau	M. Hanry	M. Bouillon (Directeur) M ^{me} Le Bars Kerampran (mardi) AESH : M ^{me} Costard	
Fonctionnement des classes	Décharge de direction : 12 vendredis dans l'année, assurée par Mme Boulogne								Décharge de direction le mardi	
APC :	Lundi, mardi, jeudi 16h30/17h15 Évaluations individuelles, Aide individualisée : en maîtrise de la langue, selon les besoins identifiés par les enseignants				CP et CE1 : sur l'année, lundi mardi et jeudi de 12h15 à 12h45. CE2 : mardi et vendredi 16h45 à 17h15 CM1 et CM2 : le midi 12h15 à 12h45 Aide individualisée : selon les besoins identifiés par les enseignants en français (lecture,...) et mathématiques. Aide au travail/méthodologie.					

3- Règlement intérieur des écoles : éventuelles propositions de modification et vote

Maternelle : Une modification est apportée à la partie 6 : *Les maires de Saint Marc et le Tiercent + 2 représentants du SIRS sont présents au conseil d'école*. Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Elémentaire : Pas de modification du règlement intérieur. Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

La charte de laïcité est annexée au règlement intérieur et mise en ligne sur le site de l'école.

4- Horaires dérogatoires des écoles.

L'organisation actuelle du temps scolaire pour les deux écoles est une organisation dérogatoire. Cette organisation n'est valide que jusqu'à la fin de cette année scolaire. Le SIRS souhaite maintenir la semaine scolaire à 4 jours par semaine sur 8 demi-journées. Les parents d'élèves élus et les enseignants le souhaitent également.

En conclusion, le conseil d'école se prononce pour un maintien de la semaine scolaire à 4 jours sur 8 demi-journées avec les horaires en vigueur actuellement.

5- Vie des écoles : projets, activités du 1^{er} trimestre, budgets...

Maternelle :

- Exposition éphémère artistique - Grande lessive du 20 octobre 2022 « La couleur de mes rêves » avec affichage sur la rue (photos sur le site de l'école) et la prochaine édition aura lieu au printemps
- Action sportive parrainée – Les écureuils déménageurs – 20 octobre 2022 : remerciements aux parents et aux parrains / marraines.
- Salon du livre : accueil de Jean-Baptiste DROUOT (auteur-illustrateur) le 17 novembre en classe de grande section (financement APE)
- Visite de l'exposition de Philippe UG à la médiathèque pour les MS.
- Prix des incorruptibles 2022-2023 - 6 albums à lire en classe avant le vote (financement APE)

Elémentaire :

- Participation à la grande lessive (20 octobre) : CE2 et CM2
- Réalisation du cross parrainé (20 octobre) - remerciements aux parents et aux parrains / marraines.
- Visite de l'exposition de Philippe UG à la médiathèque pour les CP et CE1.
- Projet musique (CP-CE2 et CM1) : Le dossier a été déposé et validé. Pas d'intervenant pour le moment (en cours de recrutement par Interval' Coglais)
- CP, CE1, CP-CE2 et CM1 : Projet Ciné-jeune reconduit. (Financement par l'USEP)
- Natation : Tous les élèves de l'élémentaire ont un cycle de natation cette année

Point sur le projet Cirque

Le projet est lancé. Le cirque Métropole interviendra sur 2 semaines en mars avec l'ensemble des classes. Chaque élève participera à une semaine d'ateliers puis au spectacle d'un vendredi. Le budget (très conséquent) a été réalisé en lien avec le SIRS et l'APE (+ demande de subvention, dons, USEP). Un chapiteau de 600 places sera installé dans la commune (en discussion avec la mairie pour le lieu d'implantation).

Etudes surveillées

Suite au bilan réalisé par les enseignants et les élus après l'expérimentation menée en mai-juin 2022, il a été décidé de reconduire cette action.

Les études surveillées ont lieu les lundis et jeudis de 16h30 à 17h30 et sont assurées par MM. HUMEAU, LE BOUX, BOUILLON.

Les inscriptions se font par période de petites vacances à petites vacances.

Actuellement, 16 élèves sont inscrits pour le lundi et 16 élèves également pour le jeudi.

Garderie

L'accueil des élèves de l'élémentaire qui sont en garderie le soir, quand il pleut ou après 17h45, se fait dans le préfabriqué qui est humide et vieillissant. Peut-on envisager comme lieu de repli des élèves de l'école élémentaire une classe de l'école maternelle en cas de pluie ?

→ Un accord de principe pour cette organisation est donné par les élus.

Budget

M. Bouillon informe les membres du conseil d'école que le prix de la ramette de papier est passé, en une année, de 2€75 à 5€12.

Bilan des travaux

Maternelle : installation d'un nouveau banc et d'une balançoire à bascule

Elémentaire : installation d'une cloche pour la garderie

M. le Maire de St-Marc-le-Blanc informe que la commune a pour projet la rénovation thermique de l'école maternelle et la suppression de la classe mobile qui est très énergivore. Cette classe mobile pourrait être remplacée par la construction d'une extension servant pendant les temps périscolaires.

6- Questions

Pas de questions.